

Mons, le 11 février 2009

Je soussigné Jean-Marie HUET, Président de l'Association Belge contre les Maladies neuro-Musculaires ASBL, atteste :

- de la justesse et de la véracité des comptes 2007 tels que présentés et approuvés par l'AG du 28 mars 2009. Ces comptes sont publiés dans notre rapport d'activités diffusé sur notre site dans la rubrique « Rendre comptes » et disponibles en téléchargement ;

- Frais de collecte :

Recettes :

Dons pour l'ABMM	1.953,00
Téléthon	49.599,49

Total	51.006,49
--------------	------------------

Frais de collecte	16.643,17
	-8.754,00 (achat d'objets vendus principalement en 2008)

Total	7.889,17
--------------	-----------------

%	15,47 %
---	---------

- du respect de la norme sur les frais d'administration sur les trois dernières années.



Jean-Marie HUET
Président

*Ensemble, pour vaincre les maladies neuro-musculaires !
L'ABMM organise le Téléthon Belgique*